



PROGRAMME DE FORMATION

LA BIENTRAITANCE : DÉMARCHE ET MISE EN OEUVRE



PUBLIC CIBLE

Tout professionnel en contact avec les personnes âgées



DUREE

2 jours



MODE D'INTERVENTION

Présentiel
Intra / Inter



TARIF

2300 € / groupe en Intra
240 € / personne en Inter

CONTEXTE

La bientraitance nécessite un questionnement tant individuel que collectif de la part des professionnels. Le prendre soin ne va pas toujours de soi et peut parfois mettre en difficulté les équipes. 3 dimensions pour développer la bientraitance se commandent et se soutiennent mutuellement : COMPRENDRE les situations et les phénomènes de maltraitance, mieux y RÉAGIR collectivement et PREVENIR leur survenance, par une profonde transformation de nos approches et nos pratiques professionnelles.

PRE-REQUIS

- Aucun prérequis

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les concepts de bientraitance et de maltraitance
- Identifier les situations à risque de maltraitance
- Se réapproprier les valeurs éthiques et le cadre déontologique pour garantir le respect des personnes au quotidien
- Promouvoir un positionnement professionnel dans une culture de bientraitance
- Evaluer, individuellement et en équipe, les pratiques professionnelles
- Définir des axes d'amélioration

APTITUDES ET COMPETENCES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- définir les différentes formes de maltraitance et de bientraitance
- évaluer le phénomène de maltraitance et de bientraitance en tenant compte des différentes dimensions du soin et des pratiques professionnelles
- participer à la mise en œuvre de pratiques bientraitantes et évaluer leurs effets
- initier des pratiques adaptées dans le cadre du rôle propre soignant
- savoir comment signaler toute maltraitance

CONTENUS PEDAGOGIQUES

- **Séquence 1 : définir la bientraitance**
Historique - Définitions
- **Séquence 2 : définir les actes de bientraitance**
Aider aux actes de la vie quotidienne par une organisation bientraitante - Prendre soin – Communiquer - Accompagner
- **Séquence 3 : poser les bases légales**
Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale - Les codes de la santé publique, de déontologie et code pénal - ANESM : recommandations de bonnes pratiques professionnelles - Charte des Droits et Libertés des Personnes Agées Dépendantes
- **Séquence 4 : définir et dépister la maltraitance**
*Les différentes formes de violences - Les négligences
Les signes physiques et psychologiques de la personne âgée*
- **Séquence 5 : identifier et lever ses résistances**
Les attitudes paralysantes - Les scrupules déontologiques - Les réflexes de prudence ou de défense
- **Séquence 6 : signaler : connaître ses obligations et responsabilités**
Obligations du citoyen - Obligations du fonctionnaire - Les limites du secret professionnel - Comment signaler ?

| | | | |
|---|---|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Séquence 7 : promouvoir la bientraitance <i>Etablir une charte de bientraitance sous forme d'abécédaire</i> <i>Mettre en place des référents et une commission bientraitance</i> • Séquence 8 : mise en application au quotidien <i>Exercices d'observation, analyse de séquences vidéo, cas concrets, échanges autour des expériences vécues par les participants</i> | | |
| METHODES MOBILISEES | <p>Cette formation met en œuvre une pédagogie active et réflexive basée sur les recommandations de bonnes pratiques et l'analyse de situations concrètes apportées par les participants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques et cognitifs : diaporama, support de cours et vidéo • Travaux de réflexion, partage d'expériences • Application des connaissances acquises au travers d'exercices et d'analyse de cas pratiques | | |
| MOYENS TECHNIQUES | <p>Le stagiaire devra disposer d'un moyen d'accès à internet : smartphone, tablette ou ordinateur.</p> <p>L'ensemble des supports et outils utilisés lors de la formation seront accessibles sur l'espace personnel du stagiaire sur notre plateforme d'e-learning.</p> | | |
| MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION | <p>Avant la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation des attentes et des besoins en formation : questionnaire en ligne • évaluation des connaissances initiales du stagiaire : quizz en ligne <p>Pendant la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • auto-évaluation par les apprenants de leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, questionnaire, exercice) <p>A la fin de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation des connaissances en fin de formation : quizz en ligne • évaluation de satisfaction « à chaud » : questionnaire en ligne • attestation de fin de formation • évaluation de satisfaction de l'établissement commanditaire : questionnaire en ligne <p>A distance de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation de l'impact de la formation à 3 mois : questionnaire en ligne | | |
| LIEU DE LA FORMATION | <table border="1"> <tr> <td>En intra dans les locaux de l'établissement demandeur</td> <td>En inter dans nos locaux 2424 Boulevard Edouard VII à Villefranche-sur-Mer</td> </tr> </table> | En intra dans les locaux de l'établissement demandeur | En inter dans nos locaux 2424 Boulevard Edouard VII à Villefranche-sur-Mer |
| En intra dans les locaux de l'établissement demandeur | En inter dans nos locaux 2424 Boulevard Edouard VII à Villefranche-sur-Mer | | |
| ACCES ET EFFECTIF | <ul style="list-style-type: none"> • Conditions d'accès : pas de sélection • Niveau : pas de niveau requis • Groupe de 6 personnes minimum et 12 personnes maximum | | |
| ACCESSIBILITE | <p>Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit ou non en situation de handicap, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées aux attentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accessibilité pédagogique des formations : organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir • organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire • accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation <p style="text-align: center;">  </p> <p>Merci de prendre contact avant la formation avec notre référent handicap</p> | | |
| DELAI D'ACCES | <p>Le retour du devis signé vaut acceptation</p> <p>Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 2 mois</p> | | |
| INTERVENANT | <ul style="list-style-type: none"> • Cadre de santé • Cadre supérieur de santé | | |



CF2S Centre de Formation et de Simulation en Santé
Formations des professionnels de la gériatrie